



PROCES-VERBAL  
DU COMITE SYNDICAL

Séance du Jeudi 15 septembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le quinze septembre à dix-neuf heures trente, le comité syndical du SIRP CURSAN/LOUPES, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Ludovic CAURRAZE.

Nombre en exercice : 06

Présents : 04

Date de la convocation : 06/09/2022

*Présents* : M. Ludovic CAURRAZE, M. Cédric MAUGER, Mme LOPES Marie-Jocelyne (suppléante), Mme TEYCHENEY Agnès (suppléante)

*Absents excusés* : Mme Véronique LESVIGNES, Mme Vina SEEDOYAL, Mme Nathalie BARRIERE, M. Aurélien FREMONT

*Secrétaire de séance* : M. Cédric MAUGER

ORDRE DU JOUR

- 1 - Approbation du dernier procès-verbal
- 2 - D08092022: DM1 caution cuve gaz restaurant scolaire
- 3 - D09092022: Mise à jour règlement intérieur
- 4 - Questions diverses



**I – Approbation des derniers procès-verbaux**

Le procès-verbal du 28 juin 2022 est approuvé par les membres présents à la séance.

**II – N°D08092022 : Objet** : Décision modificative n° 1

Monsieur le Président présente la décision modificative n°1, il est nécessaire d'ouvrir le compte 275 afin de pouvoir régler la consigne du réservoir gaz du restaurant scolaire.

	Investissement	
	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 2318 autres immos corp en cours	380 €	



<b>TOTAL D 23 : Immobilisations en cours</b>	<b>380 €</b>	
<b>D 275 dépôts et cautions versées</b>		380 €
<b>TOTAL D 27 : Autres immos financières</b>		<b>380 €</b>

**Après en avoir délibéré le comité syndical ACCEPTE à l'unanimité des membres présents, la décision modificative n°1**

**III - N°D09092022 : Objet** : Mise à jour du règlement intérieur des services périscolaires

Suite au faible taux de participation au sondage concernant la demande de passage de la garderie à 19h, le conseil syndical décide de relancer la distribution du questionnaire. La décision de mise à jour du règlement intérieur des services périscolaires est par conséquent reportée et l'étude des réponses au questionnaire sera effectuée lors d'une réunion de travail.

**Après en avoir délibéré le comité syndical ACCEPTE à l'unanimité des membres présents, la décision de report de la mise à jour du règlement intérieur des services périscolaires.**

#### **IV – Questions diverses**

- M Caurraze présente un courrier du ministère de l'économie et des finances qui alloue 6571€ au SIRP au titre des pertes subies en 2021
- M Caurraze fait un point sur l'état d'avancement des travaux du restaurant scolaire et les élus ont visité la salle de restauration

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 30 minutes

Ces décisions peuvent être contestées devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois.

<b>Ludovic CAURRAZE</b>		<b>Véronique LESVIGNES</b>	<b>absente excusée</b>
<b>Cédric MAUGER</b>		<b>Vina SEEDOYAL</b>	<b>absente excusée</b>
<b>Nathalie BARRIERE</b>	<b>absente excusée</b>	<b>Aurélien FREMONT</b>	<b>absent excusé</b>
<b>Marie Jocelyne LOPES (suppléante)</b>		<b>Agnès TEYCHENEY (suppléante)</b>	